



Conseil Municipal : *Séance du 11 septembre 2023*

Sous la Présidence de Monsieur Philippe Canot, Maire.

Présents : Mmes et Mrs AGON, DUCOUDRAY, FLAMBEAUX, L'HUILLIER, PICOT, ROBIN, SCOLARI et VALSESIA.

Absents : Mme CANON procuration à M VALSESIA et M. STILLEN procuration à M SCOLARI.
Mesdames PELTIER et VILLEDIEU, Messieurs ARNOULD et NENIN, aucune procuration.

Secrétaire : M. VALSESIA Hervé

Le Conseil Municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 12.06.2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Convention d'adhésion au service d'archivage électronique du département des Ardennes :

Autorise le Maire à signer la convention d'adhésion au service d'archivage électronique du département des Ardennes.

Convention de gestion :

Autorise le Maire à signer la convention de protection et de gestion du marais de Sécheval pour la parcelle n° 27 (section C 182) située en forêt communale.

Vente de bois de chauffage :

Fixe à 5€ le prix de vente du stère de bois de chauffage hors affouage (pour les arbres abattus rue Vincent Doblin).

Nouvelle dépense d'investissement sur Budget primitif 2024 :

Autorise le Maire à engager, liquider, mandater les dépenses nouvelles d'investissement sur le BP communal de Sécheval de l'exercice 2024 dans la limite du ¼ des crédits ouverts en 2023.

Demandes de subventions :

- *Accorde une subvention de 330 € à l'école de Sécheval pour financer le transport des élèves qui assisteront à un spectacle de marionnettes.*
- *Ne donne pas suite à deux autres demandes de subvention*

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.